

Présentes : Mme Augusto, Directrice,
Mme Dolz, enseignante
Mme Guegaden, chargée des affaires scolaires auprès de la mairie
Mmes Bray et Guidez ; titulaire et suppléante ALPEH

1) Rentrée 2016 :

Effectifs à ce jour 25MS/ 22MS/ 17GS.

Réouverture effective de la 3^{ème} classe. La titulaire du poste, Anne Evrat, doit normalement revenir en septembre.

Répartition des classes non encore effectuée, celle-ci sera réalisée selon l'évolution des effectifs au cours de l'été. Les listes officielles ne seront affichées que le matin de la rentrée (jeudi 1^{er} septembre).

2 séances d'adaptation des futurs PS déjà effectuées et suite aux intempéries, les derniers enfants seront accueillis le jeudi 16 en 1 seul groupe. Le livret d'accueil donné lors des inscriptions a été réactualisé.

Réouverture de la 3^{ème} classe qui a été repeinte (actuellement occupée par la musique et les NAP). L'occupation des locaux pour les NAP et les associations se posera sur le temps scolaire. La situation est actuellement gérable explique Mme Guegaden, puisque sur ce même temps la porte battante de la grande salle est constamment fermée à clé. Mais le problème se posera pour la rentrée car il faut impérativement une séparation entre l'école et l'associatif. Les différents acteurs y réfléchissent.

Point DEROGATION :

A ce jour, et contrairement à ce qu'il avait été dit au conseil d'école précédent, et annoncé par la mairie, il y a seulement 4 demandes de dérogations (nombre identique aux années précédentes) et dont aucun enfant n'a déjà été scolarisé à Héricy.

Point ATSEM :

Les enseignantes ont rencontré Mme Guegaden le 18 mai afin de réorganiser le travail des atsem sur 3 classes. Il a bien été entendu que la budgétisation d'un 3eme poste était inenvisageable, c'est pourquoi, il a été demandé d'alléger le travail des 2 atsem en fonction afin qu'elles puissent œuvrer dans les 3 classes.

De ce fait, du personnel extérieur a été demandé pour :

Le ménage dans la 3ème classe et les sanitaires attendant (peu importe le moment , matin ou soir)/ une personne pour la 3ème classe sur le temps de pause méridienne (cantine + récréation)/ une personne pour le temps NAP pour remplacer une des 2 atsem qui ferait alors le travail de préparation de la 3ème classe, sachant que dans un souci d'équité, l'atsem affectée au NAP-dortoir, alternera régulièrement avec l'autre.

Ces requêtes ont été notées et sont à l'étude. Une réponse avant la fin d'année scolaire permettrait d'organiser le travail sans précipitation.

Les actuels enfants de PS auront en juin un nouveau livret d'évaluation, qui se rapproche des recommandations de l'Education Nationale.

A partir de la rentrée prochaine, un carnet de suivi personnalisé sera mis en place.

2) Exercice incendie :

Les exercices ont eu lieu et le dernier se fera sur le temps de fin de sieste et pas de nouvel exercice de confinement prévu.

3) Sortie scolaire :

Tous les enfants de l'école maternelle sortiront au parc des félins à Nesles le 24 juin. La date initiale de sortie (3 juin) a été modifiée suite à une réponse tardive des bus. Un mot sera donné dans les cahiers dès lundi 13. Les enseignantes déplorent que les cahiers ne reviennent pas régulièrement et rapidement. La communication n'en est que plus compliquée.

Des projets pour l'année 2016/2017 en lien avec les nouveaux programmes existent en revanche, leur concrétisation dépendra de l'avis de la nouvelle collègue.

4) Lien GS/CP :

Les échanges mensuels se poursuivent. Les GS ont passé la matinée du 1^{er} juin avec la maîtresse de CP et les CP sont revenus en maternelle.

La proposition de Mme Habib de présenter son projet sur la malette des parents avait été retenue par les enseignantes de GS et de CP. Une réunion pour les 2 enseignantes et les 2 directeurs d'école a eu lieu le 4 avril. (Mme Augusto malade et Mr Morel absent). La collègue de CP a récupéré le KIT et pense adapter sa réunion de début d'année au vu de ces éléments. Plus d'explications seront sans doute apportées lors du conseil d'école en élémentaire.

5) Salon du Livre :

La proposition d'associer l'école maternelle a été retenue. Les axes ou requêtes s'affineront mais on pense déjà à l'utilisation d'œuvres d'art par les illustrateurs dans les albums.

6) Demandes ALPEH :

L'ALPEH demande que les échanges par mail ne se fassent plus que sur l'adresse « entité » de l'association et non sur les adresses mail personnelles.

La diffusion des compte-rendus de conseils d'école pourraient se faire par mail uniquement à partir de la rentrée.

Un item pour informer de l'adresse mail de chacun sera rajouté dans la fiche de renseignements donnée en septembre. Et avec votre accord, celle-ci pourrait être transmise à l'ALPEH. Tout ceci permettant de communiquer plus aisément entre les différents partenaires.

7) Kermesse :

Directement après le spectacle, une grande Kermesse se déroulera dans le centre de loisirs. 10 jeux sur le thème du monde seront proposés ainsi que de la petite restauration. Des parents sont recherchés pour tenir les stands, un tableau sera mis à votre disposition chaque matin, à l'entrée de l'école.

8) Spectacle :

Des modalités ont été trouvées par la mairie et l'ALPEH pour fournir des chaises pour le spectacle. (Chaises demandées en janvier et en conseil d'école en février par les enseignantes).

Seuls 3 enfants ne participeront pas au spectacle pour des raisons personnelles. Il est rappelé que l'idée était de bricoler le costume de son enfant et non d'en acheter un. Les enseignantes ont d'ailleurs transmis des liens pour des tutoriels pour aider certains parents. Dans le cadre de VIGIPIRATE pour que se tienne une fête de fin d'année, les modalités de sécurité sont compliquées. Les enseignantes ont essayé de planifier cette organisation très en amont et remercient vivement les familles ayant joué le jeu en donnant en temps et en heure (pour le 9 MAI) les copies des cartes d'identité et regrettent que celles-ci ne représentent qu'1/3 des familles. En effet, la gestion du domaine « sécurité » est lourde et ne fait pas partie à l'origine des fonctions des enseignantes.

Merci de remettre aux enseignantes avant le 16 juin les copies des cartes d'identité manquantes afin de veiller au bon déroulement du spectacle.

9) Travaux :

La peinture dans la 3eme classe vacante et la salle de motricité réjouissent tout le monde. Les impératifs de date en raison des créneaux disponibles du peintre, sur le temps scolaire (4 jours) n'ont aucunement perturbé le déroulement des classes. L'accès à la salle de motricité étant fermé lors de cette période, les enfants n'ont pas été gênés par l'odeur de peinture.

IL est demandé de trouver un système (peut être voiles d'ombrage) afin de pourvoir la cour de récréation en zone d'ombres, que les arbres nous apportaient avant.

Une solution est également requise pour limiter l'accès autour des arbres.

Un renforcement du grillage dans le jardinet est demandé afin de pourvoir sécuriser l'enclos des futures poules de l'école. L'achat du poulailler se fera avec la coopérative. Le projet est d'amener tous les élèves (maternelle et élémentaire) à réduire les déchets de la cantine en les faisant trier pour pouvoir nourrir la basse-cour.

Le portail de l'entrée de l'école est à vérifier également.

10) Question mairie :

Une enveloppe de 1000€ a été demandée pour pouvoir racheter des vélos.

La tour du PC de l'école n'a toujours pas été récupérée. Le prestataire de TNS nous a informées que le travail avait été effectué (remise à zéro) et qu'il devait nous le rapporter dans la journée. Toujours rien à ce jour et les MS et GS n'auront pas pu pratiquer l'informatique de l'année (exemple: confection du programme du spectacle).

Pas de nouvelles concernant l'achat d'une éventuelle imprimante couleur (les GS n'ont que des photos en Noir et Blanc depuis plusieurs mois)

Des parents ne comprennent pas la fermeture de l'école lors des évènements du 2 et 3 juin 2016 (inondations). Cette décision préfectorale ou municipale ne dépend en aucun cas de l'Education Nationale.

Il est à noter que la directrice n'a été informée de cette décision que la nuit du mercredi au jeudi et qu'elle se trouvait présente le jeudi matin ainsi que Mme Dolz pour informer les familles qui n'auraient pas été au courant. (l'information « informelle » a fort bien circulé puisque seules 3 familles se sont présentées le matin.

Divers :

Les comptes de coopérative sont plus faciles à gérer grâce au logiciel en ligne de l'OCCE ainsi que la possibilité d'être en lien direct avec le délégué de l'OCCE en cas de questionnement sur la ventilation des lignes de compte.

IL est rappelé également que chaque enfant doit être accompagné par un adulte au portail de l'école près de la directrice ou de la personne en charge de l'accueil l'après-midi et qu'il convient de s'assurer pour chacune des parties que chaque enfant prenne le bon chemin.

La directrice :
Mme Augusto



La secrétaire :
Mme Dolz

